



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E93473

VALABLE JUSQU'AU 03/12/2025

ÉDITÉ LE

06/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2011

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 23/10/2022
204 100

Raison sociale : AMB BALABAN

13 RUE ANGIBOUST
91460 MARCOUSSIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 2012 B 00604

Siret : 539 252 254 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2123341

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 56036115

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 56036115

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/06/2024

Téléphone : 01 69 01 80 03

Portable : 0652366098

Fax :

Site Internet : <https://balaban-construction.com/>

E-mail : balaban.amb91@gmail.com

Responsabilité légale :
BLOT ISABELLE VERONIQUE GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie Mention RGE	12/12/2023
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante) Mention RGE	12/12/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	03/12/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.